

Chers Amis, bonjour,

Monsieur le Sénateur, Cher Guislain,

Monsieur le Député, Cher Benjamin,

Monsieur le Président du Département du Nord, Cher Christian,

Monsieur le Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, cher Benoît,

Mesdames et Messieurs les Élus d'Anor et des Communes voisines,

Mesdames et Messieurs les Amis du Point du Jour,

Mesdames et Messieurs dans vos différentes responsabilités,

Sans vouloir paraphraser un ancien Président de la République on peut le dire pour celles et ceux qui viennent de loin « C'est loin, mais c'est beau, en plus c'est haut ! ».

Merci à vous d'être venus nombreux à ce moment de convivialité, cette mise en valeur et d'hommage.

On en parlait depuis longtemps, on l'évoquait régulièrement mais on n'avait jamais concrétisé la reconnaissance officielle du « Point Culminant du Nord ».

Cher Christian, je suis sincèrement heureux que tu sois présent car aujourd'hui, tu connais le Département du Nord dans sa longueur mais également dans sa hauteur maximale : 271,23 mètres.

On prend soin de ta santé avec cette courte cure d'oxygénation. Peut-être un peu moins de de celle du costume et des chaussures mais je sais que tu veux rester un « Homme de terrain » au plus profond (enfin au plus haut) des territoires.

Pour réaliser ce circuit, nous avons utilisé cette mascotte « Jean-Lou L'GABELOU », internationalement connu. Il trône aujourd'hui fièrement dans cette cour de l'École du Point du Jour, qui l'a vu naître grâce à la mobilisation des Amis du Point du Jour, valeureux artisans de sa création d'une hauteur de 5.80 mètres.

Utilisé en modèle réduit par Pélagie GABEZ (que je félicite) au travers d'une signalétique dynamique et humoristique, vous avez pu apprécier le travail minutieux d'Éric SANGLIER, le maître d'œuvre de tous ces panneaux originaux qui nous ont fait voyager un instant. Merci à lui pour son implication et sa disponibilité.

Ce point culminant du Nord, officiellement reconnu avec sa borne, en limite du territoire belge, au milieu de nulle-part, existe officiellement aujourd'hui grâce à la collaboration de deux agriculteurs, Monsieur et Madame DURONSOY Bernard et Madame ALAVOINE Guillaume, qui nous ont donné leur accord pour implanter les panneaux et le drapeau d'arrivée.

Nous sommes persuadés que cette originalité aujourd'hui dévoilée, suscitera l'intérêt des touristes, curieux, au-travers d'une balade dans notre bocage remarquable. C'est également l'occasion d'enrichir notre Parc Naturel Régional de l'Avesnois, représenté ici par benoît WASCAT, le nouveau Président, ayant succédé à Guislain CAMBIER qui en 2017 avait inauguré la première chaudière à bois déchiqueté du Sud-Avesnois ici implantée. Merci pour votre présence, cela nous reconforte.

Intéressons-nous maintenant au lieu où nous nous trouvons : « **l'ancienne École du Point du Jour** » avec un peu d'histoire retracée sur le tableau panoramique installé près du parking d'entrée.

En recherchant dans les archives :

« La Commune d'Anor avait pris la décision le 20 novembre 1867, il y a 156 ans (presque jour pour jour) de faire construire sur un terrain communal lieu-dit « Le Point du Jour », un bâtiment scolaire à usage des deux sexes, destiné à se substituer à celui du Rie-de-Bon-feu. Le montant du devis fut de onze mille francs avec comme architecte Monsieur d'Avesnes.

La population scolaire devenant élevée, le Conseil Municipal décida le 28 mai 1881 la création d'une école de filles, afin de séparer les sexes. Le bâtiment existant fut doublé, la dépense avec le mobilier s'éleva à vingt mille deux cent deux francs et soixante-dix-neuf centimes ».

Cette École pour l'anecdote fut transformée pendant la première guerre mondiale 1914-18 en camp de prisonniers français.

Ayant compté plus de 120 élèves à la belle époque de Monsieur et madame Claude MONNY, de Pierre BROUAUD, l'École accueillait de nombreux enfants de la Galoperie, et de ce secteur proche de la frontière belge pour peu à peu se dévitaliser et fermer en 2004. Rendons hommage aux enseignants qui ont marqué cette belle école : Madame DEGRÉMONT Anne-Lyse ; Monsieur CHAPPAT Jean-Louis ; Madame VANDERPLANCKE Marie-Claire ; Monsieur WACQUEZ Bruno ; Madame BESSOZI ; Madame WILLIALE ; Madame BACQUET Cathy, collègue de notre ami Éric PÉTINIAUD, à qui aujourd'hui, nous souhaitons témoigner de toute notre reconnaissance et de notre sympathie. Sa maman est présente parmi nous, son papa s'est excusé en raison de son âge et de ses difficultés de mobilité, sa sœur Anne s'est excusée mais est parmi nous. Nous sommes heureux de les accueillir en présentiel et par la pensée.

Cette salle de convivialité dénommée Éric PÉTINIAUD correspond bien à sa personnalité d'humaniste engagé pour le bien et le bonheur des autres. Hussard de la République, il s'est toujours mobilisé afin de créer les meilleures conditions de réussite pour ses élèves qui lui étaient confiés. Et c'est avec passion et dévouement qu'il s'est battu pour préserver et sauver cette École du Point du Jour pendant une dizaine d'années comme Directeur de 1994 à 2003.

Débordant d'énergie, il a profondément marqué notre Commune d'Anor au-travers de ses différents engagements associatifs et politiques.

Au sein de Festiv'Anor pendant quelques 25 années, il en fut le Président actif pendant une dizaine d'années. Au Syndicat d'Initiative, il donna également du temps comme au Conseil Municipal de 1995 à 2001 où j'ai eu le plaisir de travailler avec lui. Les avis sont unanimes : Éric était un homme bon,

humain, généreux, souriant, attentif, disponible pour les enfants et les familles, engagé, un peu « gaffeur » parfois...

Pour en parler mieux que moi, ses parents ont souhaité vous livrer un message après mon intervention.

J'en ai fini. A la cérémonie des vœux 2023, je souhaitais que nous valorisions notre originalité d'un point culminant non délocalisable. Par ailleurs, nous donnions un coup de projecteur à notre entité du Point du Jour.

C'est fait ! Je pense que nous pouvons en être satisfaits.

Je vous remercie pour votre présence. Coup de chapeau également à celles et ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée de sympathie et d'hommage.

Citons :

- les Amis du Point du Jour
- le Club de Modélisme Ferroviaire
- la radio Echo-FM
- le Syndicat d'Initiative
- le Comité d'organisation
- Génération Acoustique et la Banda
- Jean-Lou L'GABELOU, notre géant douanier
- la Communauté de Communes du Sud-Avesnois/Éric SANGLIER pour la sérigraphie
- le Département du Nord et son service voirie
- Frédéric VANCANNEYT et les Services Techniques de la Commune d'Anor particulièrement impliqué pour les différents aménagements
- Monsieur et madame DURONSOY
- Monsieur et Madame ALAVOINE
- Et Bernard BAILLEUL, mon adjoint, qui a parfaitement coordonné l'évènement.

Nous avons par ailleurs voulu immortaliser cette journée avec l'édition d'un autocollant valorisant le Point Culinant du Nord.

Anor, la « Force de la Nature » reste notre devise. Jean-Lou L'GABELOU prend le relais de la découverte et vous attend pour un parcours inédit et inoubliable.

Je vous remercie.

Monsieur Jean-Luc PÉRAT,

Maire d'Anor

